

Questions orales

M. McDermid: C'est le premier ministre Saint-Laurent qui en avait décidé ainsi et vous le savez bien.

M. Gray: C'est le gouvernement Diefenbaker qui l'a fait. Il a liquidé Avro-Arrow, ce qui a causé la disparition de A.V. Roe et de milliers d'emplois du même coup. Mon collègue aimerait bien faire de même, mais nous allons l'en empêcher et les Canadiens nous soutiendront.

LA POURSUITE DU PROGRAMME—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, la coupe est en train de déborder. Il y a un article dans *The Wall Street Journal*, en première page, qui fait la lumière sur la situation à Canadair. Il n'y a pas d'autres fonds prévus après le 601. Le Falcon 900 et le Gulfstream 4 seront commercialisés en 1986 et ils sont d'une technique et d'une capacité bien supérieures. De quel droit le gouvernement poursuit-il un projet qui a déjà coûté 3.5 milliards de dollars aux contribuables canadiens?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, voilà maintenant que mon collègue nous dit que son parti fonde sa politique sur l'opinion du *Wall Street Journal*. La nôtre tient compte du mieux-être des Canadiens et des travailleurs en général. Voilà le fondement des mesures que nous prenons. Que le député s'en remette donc au *Wall Street Journal*; nous, nous travaillerons dans l'intérêt de nos concitoyens.

* * *

LES FINANCES

LES RÉPERCUSSIONS DU RELÈVEMENT DU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre sait bien que le relèvement appréciable du taux d'intérêt annoncé aujourd'hui par la Banque du Canada sera imité par toutes les banques à charte. En conséquence, de nombreuses petites entreprises qui songeaient à prendre de l'expansion seront empêchées de le faire. Les facteurs de production agricole vont également augmenter de même que les hypothèques que les Canadiens s'approprient à renouveler. Si bien que la reprise économique, toute précaire qu'elle est, pourrait bien s'en trouver brutalement freinée. Pourquoi le gouvernement du Canada applique-t-il une politique économique aussi régressive?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je me permettrai d'abord de rappeler au député que les taux hypothécaires, par exemple, avaient commencé à monter avant que le taux bancaire n'augmente.

M. Broadbent: Leur remontée va se poursuivre maintenant.

M. Lalonde: Quand le député affirme que le relèvement du taux de la banque du Canada sera transmis entièrement aux consommateurs, je pense qu'il va un peu vite. Nous allons bien voir si les institutions prêteuses vont suivre le mouvement.

A l'instar de mon collègue, je suis loin de me réjouir des hausses des taux d'intérêt. Je préférerais bien davantage qu'ils reculent, mais je tiens à lui rappeler que nous ne vivons pas en serre chaude. Partageant le continent nord-américain avec les États-Unis, nous sommes très dépendants de ce qui se passe là-bas et, depuis quelques semaines, les taux d'intérêt aux États-Unis ont fluctué à la hausse, ce que nous déplorons.

Nous avons favorisé la baisse de nos taux d'intérêt dans la mesure du possible par rapport aux taux américains. Depuis six mois, nous avons pu établir la parité des taux préférentiels au Canada et aux États-Unis.

Les taux semblent maintenant amorcer une remontée aux États-Unis. Ni les néo-démocrates ni les conservateurs ne nous ont proposé de moyens pratiques pour empêcher la montée des taux d'intérêt pendant qu'ils progressent aux États-Unis.

En ce qui concerne la conclusion que tire mon collègue, je lui signale que la remontée des taux aux États-Unis ne semble pas avoir freinée la relance. Celle-ci semble s'être maintenue en dépit de ces hausses.

LE COURS FLOTTANT DU DOLLAR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre sait que presque tous les groupes du secteur privé, qu'il s'agisse d'établissements ou d'économistes—et même, je suppose, ses propres collaborateurs—lui ont dit que si les taux d'intérêt augmentent au Canada, la relance économique très précaire en cours risque d'être interrompue. Au lieu de donner au million et demi de chômeurs la possibilité de trouver un emploi, nous ne ferons qu'en augmenter le nombre.

Le ministre prétend qu'il faut relever les taux d'intérêt, entre autres, pour protéger artificiellement le cours du dollar canadien. Grâce à des taux d'intérêt plus bas, les possibilités commerciales des petites entreprises augmenteront, ainsi que les possibilités d'achat d'une maison, et les frais de production des agriculteurs, diminueront. En outre, si le dollar baisse, nos exportations dans le secteur des produits forestiers, des produits manufacturés, et dans presque tous les autres secteurs augmenteront, ce qui accroîtra le nombre d'emplois pour les Canadiens, et non le contraire. Dans ces conditions, pourquoi le ministre ne laisse-t-il pas flotter tranquillement de dollar?

● (1430)

M. Crosbie: Cela ne lui fera pas passer des nuits blanches.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Pour une raison très simple, monsieur le Président. Les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change auront également des répercussions négatives. J'ai déjà énoncé les conséquences positives qu'aura la dévaluation du dollar canadien. Mais il y a également des aspects négatifs, et le député le sait. Entre autres, tout ce que nous importons coûtera plus cher au consommateur canadien, ce qui augmentera le coût de la vie pour les Canadiens.